



TÉL. : 02 43 83 42 01  
FAX : 02 43 83 42 33  
[www.allonnes.fr](http://www.allonnes.fr)

Allonnes, le 26 février 2015

**Monsieur le Président,  
Madame la Présidente,**

**Objet : Coût des licences sportives**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Suite à l'assemblée générale du 23 janvier 2015 du club omnisports de la Jeunesse Sportive d'Allonnes qui regroupe 16 sections et 2200 licenciés, nous vous interpellons afin de demander que soit mise en place une politique particulière en direction des clubs et des sections sportives des villes de banlieue inscrites dans le cadre de la politique de la ville.

Sur notre commune, les difficultés sociales (21 % de la population active au chômage) ont pour conséquence une pratique plus faible chez les jeunes et surtout les adolescents par rapport aux moyennes nationales. La mise en place d'une aide municipale à la licence sportive a permis, sur les 3 dernières saisons sportives, à 213 jeunes allonnais d'adhérer à un club, faute de quoi ils y auraient renoncé, mais notre action municipale a des limites.

Après examen de la répartition financière du coût des licences, il ressort que la part fédérale, et ce, quelle que soit la fédération, pèse sur le montant total payé par les licenciés.

En effet, il faut savoir que les sections sportives allonnaises proposent des cotisations moins élevées qu'ailleurs du fait des faibles ressources moyennes des pratiquants, ce qui a pour conséquence un pourcentage très élevé de la part fédérale de 59 à 67 %, selon les sections, de la cotisation totale.

Nous demandons que soit étudié un reversement d'une partie de votre part fédérale aux clubs ou sections exerçant leur activité dans une ville « répertoriée » par la politique de la ville.

Cette ressource supplémentaire d'argent pourrait servir à développer des actions de formation, souvent onéreuses, pour des éducateurs sportifs et des entraîneurs qui interviennent auprès des jeunes.

A cet égard, il nous semble que la tribune publiée le 2 février 2015 sur le site « huffingtonpost.fr » par Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Sports Thierry Braillard qui « entend revoir la formation et la qualification des encadrants en lien avec les fédérations », justifie pleinement notre demande. Nous sommes disponibles pour en discuter avec vous.

L'association des Maires de Ville et Banlieue portera une demande du même type auprès des fédérations et du CNOSF.

Nous vous prions, Madame la Présidente, Monsieur le Président, de recevoir nos salutations distinguées.

Jean-Claude GUILLOIS  
Président de la JSA omnisports  
Président de l'Association  
Profession Sport Loisirs 72

Jeunesse Sportive d'Allonnes  
Club Omnisports  
Allée André Legendre - Stade G. Garnier  
72700 Allonnes  
Tél. 02.43.83.42.01 Fax 02.43.39.05.57  
Mail. [jsa.omnisport@gmail.com](mailto:jsa.omnisport@gmail.com)

Gilles LEPROUST  
Maire d'Allonnes  
secrétaire général  
de l'association des Maires  
de Ville et Banlieue

Catherine BOUCHE  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire  
chargée de la jeunesse et des sports  
Conseillère communautaire  
de Le Mans Métropole